

3.G
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 76G Rue de la Talaudière
42100 ST ETIENNE
900 298 555 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 355 995 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 355 995 euros

Affecté en totalité au compte « Autres réserves »
Qui s'élève ainsi à 1 010 135 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
45 000,00 euros, soit 0,90 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 36 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 9 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 Mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise : SARL 3.G		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 76 Rue DE LA TALAUDIERE		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 9 0 0 2 9 8 5 5 5 0 0 0 1 3		Néant ☐					
		Exercice N, clos le, 31122025					
		N-1 31122024					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial	AF	AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 586	539	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW			
		Participations	CS	CT	2 300 000	2 300 000	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	2 303 126	2 586	2 300 539	2 301 016
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 384	2 384	5 415
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	182 514	182 514	208 465
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	4 860	4 860	604
		TOTAL (III)	CJ	CK	189 759	189 759	214 483
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
Primes de remboursement des emprunts (V)			CM				
Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO		1A	2 492 884	2 586	2 490 298	2 515 499
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SARL 3.G			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	654 139	455 466
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	355 995	243 673
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 065 134	754 139
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 072 942	1 363 508
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	305 154	349 323
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 305	32 506
	Dettes fiscales et sociales	DY	32 762	16 024
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 425 164	1 761 361	
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 490 298	2 515 499	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	649 736	694 257
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : SARL 3.G		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF		
		FG	660 000	FH	660 000	
		FJ	660 000	FK	660 000	
	Chiffres d'affaires nets*			FL	660 000	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *			FP	22 777	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			FI		
Autres produits (I) (11)			FQ	1	7 787	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	660 001	690 564
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	107 563	105 112
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	29 759	33 539
	Salaires et traitements *			FY	460 902	434 960
	Cotisations sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$		GA	477	874
				GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		GI			
	Autres charges (12)		GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	598 701
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	61 300	116 078
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	326 000	160 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur dépréciations			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières			G2		
	Total des produits financiers (V)			GP	326 000	160 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	23 768	32 406
	Différences négatives de change			GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	23 768	32 406
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	302 232	127 594
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	363 532	243 673

Désignation de l'entreprise SARL 3.G		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 537
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	986 001
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	630 006
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	355 995
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	11 642
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
dont cotisations facultatives Madelin A10			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'**Autorité des Normes Comptables N°2022-06** du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 490 298** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **986 001** euros et un total **charges** de **630 006** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **355 995** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Matériel de bureau et informatique :3 à 10 ans en mode linéaire

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques:

Au cours de l'exercice 2023, la société a été victime d'une escroquerie pour un montant de 211k€, ce montant a été comptabilisé en charges exceptionnelles. Une procédure judiciaire est toujours en-cours au 31/12/2025.

Autres informations

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité a appliqué le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce nouveau règlement modifie notamment la présentation des états financiers, la définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges ainsi que certaines règles de classement des produits et charges.

L'application de ce texte constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions transitoires, les impacts liés à ce changement de méthode ont été déterminés et comptabilisés selon les principes prévus par le règlement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Sur cet exercice 2025, il n'y a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et, sur le compte de résultat. L'incidence sur le résultat d'exploitation et sur le résultat courant est nulle.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 126					3 126
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 126					3 126
FINANCIERES	Participations	2 300 000					2 300 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 300 000					2 300 000
TOTAL		2 303 126					2 303 126

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Amortissements
début
d'exercice

Mouvements de l'exercice

Dotations

Diminutions

Amortissements
au
31/12/2025

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 110	477		2 586
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 110	477		2 586
TOTAL		2 110	477		2 586

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 384	2 384	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	4 860	4 860	
	TOTAL DES CREANCES	7 244	7 244	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 072 942	297 514	775 428	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 305	14 305		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 597	14 597		
	Impôts sur les bénéfices	7 537	7 537		
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 639	9 639		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	989	989		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	305 154	305 154		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 425 164	649 736	775 428	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		288 799			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 848			

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 838	7 605	(1 766)	-23,23
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 286	3 402	(116)	-3,42
Dettes fiscales et sociales	15 586	5 024	10 562	210,21
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	24 710	16 031	8 679	54,14

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	4 860	604	4 256 704,64
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	4 860	604	4 256 704,64

Date	Description	Amount	Balance	Interest	Fees	Total

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		50 000,00	1,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		50 000,00	1,0000	50 000,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Caution solidaire Cédric Goudin à hauteur de 14.4% de l'en-cours		107 624
		107 624
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		107 624
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		107 624

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Emprunts	Nantissement	CREDIT MUTUEL	570 000	249 106
Emprunts	Nantissement	CIC	571 000	249 106
Emprunts	Nantissement	BECM	570 000	249 174
		TOTAL	1 711 000	747 387

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos**A. Renseignements détaillés****1. Filiales (Plus de 50 %)**

SASU INTER.NETT

851 625

100,00

218 486

2. Participations (10 à 50 %)**B. Renseignements globaux****1. Filiales non reprises en A.**

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale SASU INTER.NETT	851 625	100,00	2 300 000		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale SASU INTER.NETT		10 746 965	218 486	326 000	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

3.G

S.A.R.L au capital de 50000,00 €

76G Rue de la Talaudière

42000 SAINT-ETIENNE

R.C.S. SAINT-ETIENNE : 900 298 555

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025

Vda est membre du groupe Avvens

17 B Rue de la Presse – BP 90266 – 42016 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 77 57 47 48 – www.crowe-avvens.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à LYON

SAS au capital de 274 390 euros - RCS St-Etienne 347 679 243 - TVA intracommunautaire FR39347679243

3.G

S.A.R.L au capital de 50000,00 €

76G Rue de la Talaudière

42000 SAINT-ETIENNE

R.C.S. SAINT-ETIENNE : 900 298 555

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Vda est membre du groupe Avvens

17 B Rue de la Presse – BP 90266 – 42016 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 77 57 47 48 – www.crowe-avvens.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à LYON

SAS au capital de 274 390 euros - RCS St-Etienne 347 679 243 - TVA intracommunautaire FR39347679243

3.G

S.A.R.L. au capital de 50000,00 €
76G Rue de la Talaudière
42000 SAINT-ETIENNE
R.C.S. SAINT-ETIENNE : 900 298 555

Aux associés de la société 3.G

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3.G relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur la mention « Règles et méthodes comptables - Autres informations » de l'annexe mentionnant le changement de plan comptable et l'impact sur la présentation des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Etienne, le 25 mars 2026

Vda

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes



Alexandre DAGNAUD
Associé

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	654 139	455 466
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	355 995	243 673
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 065 134	754 139
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 072 942	1 363 508
	Emprunts et dettes financières divers (2)	305 154	349 323
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 305	32 506
	Dettes fiscales et sociales	32 762	16 024
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (I)		
	Total des dettes	1 425 164	1 761 361
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	2 490 298	2 515 499
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		355 995,19	243 672,77
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		649 736	694 257
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	660 000		660 000	660 000
	Montant net du chiffre d'affaires	660 000		660 000	660 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				22 777
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1	7 787
Total des produits d'exploitation				660 001	690 564
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			107 563	105 112
	Impôts, taxes et versements assimilés			29 759	33 539
	Salaires			460 902	434 960
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			477	874
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation				598 701	574 486
RESULTAT D'EXPLOITATION				61 300	116 078
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		61 300	116 078
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	326 000	160 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		326 000	160 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23 768	32 406
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		23 768	32 406
RESULTAT FINANCIER		302 232	127 594
RESULTAT COURANT avant impôts		363 532	243 673
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		7 537	
Total des produits		986 001	850 564
Total des charges		630 006	606 891
RESULTAT DE L'EXERCICE		355 995	243 673
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées		11 642	13 327

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'**Autorité des Normes Comptables N°2022-06** du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 490 298** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **986 001** euros et un total **charges** de **630 006** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **355 995** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Matériel de bureau et informatique :3 à 10 ans en mode linéaire

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques:

Au cours de l'exercice 2023, la société a été victime d'une escroquerie pour un montant de 211k€, ce montant a été comptabilisé en charges exceptionnelles. Une procédure judiciaire est toujours en-cours au 31/12/2025.

Autres informations

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité a appliqué le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce nouveau règlement modifie notamment la présentation des états financiers, la définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges ainsi que certaines règles de classement des produits et charges.

L'application de ce texte constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions transitoires, les impacts liés à ce changement de méthode ont été déterminés et comptabilisés selon les principes prévus par le règlement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Sur cet exercice 2025, il n'y a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et, sur le compte de résultat. L'incidence sur le résultat d'exploitation et sur le résultat courant est nulle.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 126					3 126
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 126					3 126
FINANCIERES	Participations	2 300 000					2 300 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 300 000					2 300 000
TOTAL		2 303 126					2 303 126

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 110	477		2 586
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 110	477		2 586
TOTAL		2 110	477		2 586

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 384	2 384	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	4 860	4 860	
	TOTAL DES CREANCES	7 244	7 244	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 072 942	297 514	775 428	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 305	14 305		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 597	14 597		
	Impôts sur les bénéfices	7 537	7 537		
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 639	9 639		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	989	989		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	305 154	305 154		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 425 164	649 736	775 428	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	288 799			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	6 848			

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 838	7 605	(1 766)	-23,23
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 286	3 402	(116)	-3,42
Dettes fiscales et sociales	15 586	5 024	10 562	210,21
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	24 710	16 031	8 679	54,14

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	4 860	604	4 256 704,64
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	4 860	604	4 256 704,64

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		50 000,00	1,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		50 000,00	1,0000	50 000,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cautions solidaires Cédric Goudin à hauteur de 14.4% de l'en-cours		107 624
		107 624
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		107 624
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		107 624

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Emprunts	Nantissement	CREDIT MUTUEL	570 000	249 106
Emprunts	Nantissement	CIC	571 000	249 106
Emprunts	Nantissement	BECM	570 000	249 174
		TOTAL	1 711 000	747 387

--

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos**A. Renseignements détaillés****1. Filiales (Plus de 50 %)**

SASU INTER.NETT

851 625

100,00

218 486

2. Participations (10 à 50 %)**B. Renseignements globaux****1. Filiales non reprises en A.**

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

Filiales et participations



A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SASU INTER.NETT	851 625	100,00	2 300 000		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SASU INTER.NETT		10 746 965	218 486	326 000	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

3.G

S.A.R.L au capital de 50000,00 €

76G Rue de la Talaudière

42000 SAINT-ETIENNE

R.C.S. SAINT-ETIENNE : 900 298 555

Rapport du Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Exercice clos le 31 décembre 2025

Vda est membre du groupe Avvens

17 B Rue de la Presse – BP 90266 – 42016 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 77 57 47 48 – www.crowe-avvens.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à LYON

SAS au capital de 274 390 euros - RCS St-Etienne 347 679 243 - TVA intracommunautaire FR39347679243

3.G

S.A.R.L au capital de 50000,00 €

76G Rue de la Talaudière

42000 SAINT-ETIENNE

SIREN : 900 298 555

Aux associés de la société 3.G,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de comptes courants avec Brice Goudin

- Avec Brice Goudin co-gérant ;
- Engagement de blocage de compte courant à hauteur de 6 250 €. Brice Goudin s'est engagé à bloquer 6 250 € en compte courant d'associé par acte sous seing privé en date du 30 juin 2021 ;
- Le solde au bilan 2025 indique une somme de 6 847.73 € au passif du bilan y compris des intérêts pour 190.03 €.

Convention de comptes courants avec BRIDGIO HOLDING

- Avec Brice Goudin co-gérant de la société 3.G et Président associé de la SAS BRIDGIO HOLDING ;
- Engagement de blocage de compte courant à hauteur de 83 000 €. La SAS BRIDGIO HOLDING s'est engagée à bloquer 83 000 € en compte courant d'associé. Celui-ci a été soldé le 1^{er} juillet 2025.
Cette avance est rémunérée au taux légal et a produit des intérêts pour 2 226.12 €
- Par acte sous seing privé daté du 1^{er} août 2024 les deux sociétés ont conclu une convention de trésorerie les sommes versées sont rémunérées à hauteur du taux légal.
- Le solde au bilan 2025 indique une somme de 99 551.63 € au passif du bilan incluant des intérêts pour 2 111.72 €.

Convention de trésorerie avec la société SASU INTER'NETT

- Avec la SASU INTER'NETT dont la SARL 3.G est Présidente ;
- Par acte sous seing privé daté du 25 juin 2021 les deux sociétés ont conclu une convention de trésorerie les sommes versées sont rémunérées à hauteur du taux légal.
- Le solde au bilan 2025 indique une somme de 198 754.90 € au passif du bilan incluant des intérêts pour 7 303.89 €.

Convention de crédit vendeur

- Avec Cédric Goudin co-gérant de la société 3.G et Président associé de la SAS HOLDING HTTP ;
- La société SAS H.T.T.P a cédé le 25/06/2021 ses actions détenues dans la SAS INTER NETT. Pour le rachat la société HOLDING http et la société 3.G ont conclu un crédit vendeur pour un montant de 450 000 €.
Celui-ci prévoit une rémunération à hauteur de 1 %.
- Le solde au bilan 2024 indique une somme de 319 717.40 € au passif du bilan.
Ce crédit a produit des intérêts pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour un montant de 3 438.92 € comptabilisés en charges sur l'exercice.

Sous-Location de locaux

- Avec Brice et Cédric GOUDIN Co-Gérants de la société 3.G, Présidente de la SASU INTER.NETT
- La société 3.G sous-loue des locaux à la SASU INTER.NETT, le montant des loyers en charges en comptabilité au 31 décembre 2025 s'élève à 6 600 € HT.

Mise à disposition de véhicules

- Avec Brice et Cédric GOUDIN Co-Gérants de la société 3.G, Présidente de la SASU INTER.NETT

- La SASU INTER.NETT met à la disposition des dirigeants de la société 3.G deux véhicules, le montant des loyers en charges en comptabilité au 31 décembre 2025 s'élève à 48 000 € HT.

Prestations administratives

- Avec Brice et Cédric GOUDIN Co-Gérants de la société 3.G, Présidente de la SASU INTER.NETT
- La SASU INTER.NETT effectue des prestations administratives pour le compte de la société 3.G, le montant en comptabilité au 31 décembre 2025 s'élève à 18 000 € HT.

Fait à Saint-Etienne, le 25 mars 2026

Vda

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes

Alexandre DAGNAUD

